

## NOTICE DE PRESENTATION

### « Sciences Grandeur Nature » : Appel à Manifestation d'Intérêt pour les lycéens et apprentis

#### **CONTEXTE ET OBJECTIFS :**

L'AMI a pour objectif de mieux accompagner la **vulgarisation scientifique** des enjeux Biodiversité et Changements Climatique auprès des lycéens et apprentis. La Région avec les Rectorats et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) souhaite encourager les **jeunes apprenants** à devenir acteurs du changement en **accompagnant les projets** dans le cadre commun d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI).

#### **THEMATIQUES :**

Lutte contre l'érosion de la biodiversité

(enjeu **ECOBIOSE** à télécharger sur <https://www.ecobiose.fr/rapport/>)

L'adaptation au changement climatique

(enjeu **ACCLIMATERRA** à télécharger sur <http://www.acclimaterra.fr/rapport-page-menu/>).

#### **BENEFICIAIRES : Lycéens et apprentis de Nouvelle Aquitaine**

Le présent dispositif est ouvert pour les niveaux infra bac et les classes de brevets de techniciens supérieurs (BTS), à l'ensemble lycées publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat, lycées de l'Enseignement agricole, Maisons Familiales et Rurales (MFR), Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA), et Centres de Formation d'Apprentis (CFA) de la Région Nouvelle-Aquitaine.

#### **CRITERES DE SELECTION DES PROJETS :**

##### **I- UN PROJET LYCEENS / APPRENTIS INSCRIT DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT.**

Le projet doit s'insérer dans un projet d'établissement adopté en Conseil d'administration et s'insérer dans le cadre de l'action du Comité à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

##### **II- UN REFERENT.**

Il est souhaitable que le projet s'appuie sur un référent expérimenté en termes de gestion de projet. Le référent peut être un professeur, un Référent jeunesse de la Région, un lycéen (éco délégué), un élu lycéen du Conseil Académique pour la Vie Lycéenne (CAVL / CVL).

##### **III – CADRE DES PROJETS ELIGIBLES :**

Le projet des lycéens et apprentis devra intégrer :

###### **1- Une approche scientifique et un mode gestion de projet.**

Il s'agit d'intégrer au projet un temps dédié à la découverte des sciences par la pratique expérimentale et par l'expérientiel d'un site naturel ou de production d'énergie.

Il s'agit d'offrir un accompagnement pédagogique aux élèves afin de dresser des observations, réaliser des expériences, des diagnostics (biodiversité / énergétique) dans les établissements en vue de connaître la biodiversité de proximité, déduire une gestion raisonnée des ressources en recherchant des pratiques raisonnées.

Il s'agit également de mobiliser les observations des élèves pour alimenter les bases de données des scientifiques.

###### **2- Débattre des représentations des enjeux / solutions puis confrontation au réel.**

L'appropriation des enjeux sur le climat et la biodiversité passe par l'intervention de scientifiques, chercheurs, thésards, universitaires et de professionnels (experts) de l'environnement pour nourrir des échanges (visio-conférences, débats), avec les élèves.

Il s'agit de confronter les représentations des lycéens et apprentis, entre eux puis auprès d'un scientifique, de permettre le débat sur la représentation des enjeux, des solutions afin de confronter les controverses au réel.

A ce titre, les recherches bibliographiques en centre de documentation et d'information (CDI) ainsi que la mobilisation de jeux de données scientifiques mis en forme pour des travaux de recherche pourraient s'avérer de bons supports pour effectuer des travaux pratiques, lutter contre les idées reçues et les conceptions erronées.

### **3-S'engager et réaliser un projet.**

Le choix d'un engagement en faveur de la biodiversité ou du climat doit permettre aux lycéens de s'impliquer dans un projet devant obligatoirement prendre corps dans l'établissement ou l'environnement proche du lycée.

Le projet des lycéens peut s'appuyer sur un territoire naturel sensible ou un territoire de projet.

Il est souhaitable que le projet identifie des entrées par éco-systèmes avec les collectivités territoriales sur les champs de la biodiversité ou par les différents impacts et enjeux pour ce qui concerne le changement climatique.

Une bienveillance particulière sera accordée aux formes d'expressions des projets des jeunes : recherche, enquête, poster, poème, pièce, dessin, vidéo.

### **4-Communiquer / valoriser / mobiliser.**

Le projet doit déboucher sur une prise de parole publique auprès des autres classes de l'établissement et une valorisation individuelle auprès des familles. Une mise en réseau des établissements permettrait aux lycées généraux, technologiques... de voir les résultats, les engagements et les projets des lycées agricoles, et réciproquement (les échanges et rencontre inter lycées sont donc encouragées).

## **MODALITES D'INTERVENTION**

### **Sont éligibles :**

-les frais associés à la mobilisation d'un médiateur, d'un vulgarisateur (association, scientifique, professionnel de l'environnement) intervenant en classe. ***Eligible sauf si l'association responsable de l'animation est déjà accompagnée par un autre dispositif de la Région. Par ailleurs, la Région peut vous accompagner à mobiliser un scientifique le cas échéant – merci de faire connaître vos besoins à la Région.***

-les déplacements vers des sites naturels ou de production d'énergie, la visite d'un centre culturel de vulgarisation scientifique, les déplacements entre lycées,

-l'aménagement des milieux naturels sur ou en proximité de l'établissement,

-la valorisation du projet en termes de communication et de prise de parole publique (animation, formation, montage tirage et envoi des supports de communication).

L'aide par projet est plafonnée à 5 000 € pour un taux d'intervention de 80% maximum.

Les déplacements sont plafonnés à 500 € d'aide.

### **Sont inéligibles :**

-les projets relevant d'un autre règlement régional ou bénéficiant déjà d'un financement de la collectivité,  
-les charges de personnels de l'établissement ou de personnel régional (y compris heures supplémentaires),

-les frais de réception, restauration, hébergement, location de salle,

-frais vestimentaires et code de la route.

-frais d'investissements de modernisation des établissements (travaux, équipement infrastructures)

Le soutien financier aux projets lycéens se fera annuellement dans la limite de la disponibilité budgétaire et de son inscription annuelle au sein du budget régional.

### **CONTENU DU DOSSIER**

Voir annexe 1 : Formulaire d'inscription Sciences Grandeur Nature.

### **ENVOI DES DOSSIERS**

Les dossiers Sciences grandeur Nature devront être envoyés au plus tard le 31 décembre 2019 au contact ci-dessous.

### **CONTACTS:**

Olivier LARPIN

Tél: 05 57 57 50 73

[olivier.larpin@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:olivier.larpin@nouvelle-aquitaine.fr)

Chef de projet - EEDD

Région Nouvelle Aquitaine Direction Environnement

14 rue François de Sourdis 33077 BORDEAUX Cedex

## ANNEXE 1 : FORMULAIRE d'INSCRIPTION

### Sciences Grandeur Nature

|  |   |
|--|---|
|  <p>RÉGION<br/><b>Nouvelle-<br/>Aquitaine</b></p> | <p>Dossier de demande à envoyer<br/>avant le 31 décembre 2019</p> |
| <p><b><u>Sciences Grandeur Nature</u></b></p>  |   |

#### **CONTACTS:**

**Olivier LARPIN**  
Tél: 05 57 57 50 73  
[olivier.larpin@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:olivier.larpin@nouvelle-aquitaine.fr)  
Chef de projet - EEDD  
Région Nouvelle Aquitaine Direction Environnement  
14 rue François de Sourdis 33077 BORDEAUX Cedex

## **1- Identification**

Nom de l'Établissement :

N° SIRET :

Adresse :

Code postale :

Téléphone :

Site internet de l'établissement :

Identification du chef d'établissement

Nom Prénom :

Identification de la personne en charge du suivi financier du dossier de demande de subvention

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Identification du référent en charge du projet Sciences Grandeur Nature

*Il est souhaitable que le projet s'appuie sur un référent expérimenté en termes de gestion de projet. Le référent peut être un professeur, un référent jeunesse de la Région, un lycéen (éco délégué), un élu lycéen du Conseil Académique pour la Vie Lycéenne (CAVL / CVL).*

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Nombre de jeunes mobilisés sur le projets:

Préciser la classe / formation suivie :

## **2 – Information générale sur le projet – Sciences Grandeur Nature**

Nom du projet : \_\_\_\_\_

Thématique(s) : \_\_\_\_\_

- Lutte contre l'érosion de la biodiversité
- L'adaptation au changement climatique

Un projet inscrit dans la vie de l'établissement :

Le projet doit s'insérer dans un projet d'établissement adopté en Conseil d'administration et s'insérer dans le cadre de l'action du Comité à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

Date validant le projet par le Conseil d'administration :

Date d'information du projet au Comité à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) :

Coût total du projet :

Subvention sollicitée :

### **3 - Description détaillée du projet**

Le projet des lycéens et apprentis devra intégrer :

#### **1-Une approche scientifique et un mode gestion de projet.**

*Il s'agit d'intégrer au projet un temps dédié à la découverte des sciences par la pratique expérimentale et par l'expérientiel d'un site naturel ou de production d'énergie. Il s'agit d'offrir un accompagnement pédagogique aux élèves afin de dresser des observations, réaliser des expériences, des diagnostics (biodiversité / énergétique) dans les établissements en vue de connaître la biodiversité de proximité, déduire une gestion raisonnée des ressources en recherchant des pratiques raisonnées.*

*Il s'agit de permettre aux lycées généraux, technologiques... de voir les résultats, engagements et projets des lycées agricoles, dans ce cadre, les échanges entre lycées sont encouragés.*

**Décrire la pratique scientifique envisagée :**  
**Expérimentale / diagnostic / Inventaire ...**  
**(Quels objectifs, méthodes, résultats attendus)**

**Nom de la structure d'éducation à l'Environnement partenaire au projet**

**Préciser si un déplacement est prévu :**

- Vers un site naturel ? Préciser lequel :**
- Vers un site de production d'énergie ? Préciser lequel :**
- Vers un laboratoire de recherche ? Préciser lequel :**
- Vers un centre culturel de vulgarisation scientifique ?**  
**Préciser lequel :**
- Vers un autre lycée ? Préciser lequel :**

**2-Débattre des représentations des enjeux / solutions puis confrontation au réel.**

*L'appropriation des enjeux sur le climat et la biodiversité passe par l'intervention de scientifiques, chercheurs, thésards, universitaires et de professionnels (experts) de l'environnement pour nourrir des échanges (visio-conférences, débats), avec les élèves.*

*Il s'agit de confronter les représentations des lycéens et apprentis, entre eux puis auprès d'un scientifique, de permettre le débat sur la représentation des enjeux, des solutions afin de confronter les controverses au réel.*

*A ce titre, les recherches bibliographiques en centre de documentation ainsi que la mobilisation de jeux de données scientifiques mis en forme pour des travaux de recherche pourraient s'avérer de bons supports pour effectuer des travaux pratiques, lutter contre les idées reçues et les conceptions erronées.*

**Décrire la manière dont vous prévoyez de connaître les enjeux biodiversité / climat (recherche, débats, travaux pratique, étude de cas ...):**

**Nom de l'intervenant associé au projet**

**Scientifiques, chercheurs, thésards, universitaires**  
*Préciser nom prénom + titre*

**Professionnels (experts) de l'environnement**  
*Préciser nom prénom + titre*

**Préciser si vous souhaitez que la Région propose un scientifique de son réseau ?**

OUI                       NON



### **3-S'engager et réaliser un projet.**

*Le choix d'un engagement en faveur de la biodiversité ou du climat doit permettre aux lycéens/apprentis de s'impliquer dans un projet devant obligatoirement prendre corps dans l'établissement ou l'environnement proche du lycée.*

*Le projet des lycéens et apprentis peut s'appuyer sur un territoire naturel sensible ou un territoire de projet.*

*Il est souhaitable que le projet identifie des entrées par éco-systèmes avec les collectivités territoriales sur les champs de la biodiversité ou par les différents impacts et enjeux pour ce qui concerne le changement climatique.*

*Une bienveillance particulière sera accordée aux formes d'expressions des projets des jeunes : recherche, enquête, poste, poème, pièce, dessin, vidéo...*

**Décrire votre engagement en faveur de la Biodiversité / climat:**

**Décrire votre projet en faveur de la Biodiversité / climat:**

**Le projet est-il au sein de l'établissement ou en dehors ?  
Mobilise-t-il des partenaires extérieurs à l'établissement ?**

#### **4-Communiquer / valoriser / mobiliser.**

*Le projet doit déboucher sur une prise de parole publique auprès des autres classes de l'établissement et une valorisation individuelle auprès des familles. Une mise en réseau des établissements permettrait aux lycées généraux, technologiques... de voir les résultats, les engagements et les projets des lycées agricoles, et réciproquement (les échanges et rencontres inter lycées sont donc encouragés).*

**Décrire la communication de votre projet (cible, méthode, résultats attendus) :**

**Mobilisez-vous un intervenant extérieur pour vous accompagner à communiquer ? Préciser le nom**

#### **4 - Calendrier prévisionnel**

Décrivez le déroulement du projet dans le temps dans le tableau ci-après.  
Possibilité d'insérer un chronogramme d'activités

| <b>Date de démarrage</b> | <b>Durée</b> | <b>Activités</b> |
|--------------------------|--------------|------------------|
|                          |              |                  |
|                          |              |                  |
|                          |              |                  |

## 5 - Financement globale de l'action

Budget Sciences grandeur Nature

**Préciser le nom de votre établissement :  
et l'intitulé de votre projet :**

| Dépenses éligibles   | Montant dépenses | Financeurs                                 | Montant des aides |
|--|------------------|--|-------------------|
| Frais associés à la mobilisation d'un médiateur, d'un vulgarisateur (association, scientifique, professionnel de l'environnement) intervenant en classe                  |                  | Région Nouvelle Aquitaine                  |                   |
| Frais de déplacements vers des sites naturels ou de production d'énergie, la visite d'un centre culturel de vulgarisation scientifique, les déplacements entre lycées    |                  | Préciser les autres partenaires financiers |                   |
| Frais d'aménagement des milieux naturels sur ou en proximité de l'établissement<br><br><u>A lister</u>   |                  |  |                   |
| Frais de valorisation du projet en termes de communication et de prise de parole publique (animation, formation, montage tirage et envoi des supports de communication). |                  |  |                   |
| Autres à préciser :  |                  |  |                   |
|  |                  | <b>Autofinancement</b>                     |                   |
| <b>Total</b>   | (TTC)            | <b>Total</b>                               | (TTC)             |

L'aide par projet est plafonnée à 5 000 € pour un taux d'intervention de 80% maximum.  
Les déplacements sont plafonnés à 500 € d'aide.

**Les bénéficiaires d'une aide la Région s'engagent à apposer le logo de la Région sur l'ensemble de leurs outils de communication (dépliants, affichettes, sites internet, newsletter, plaquettes ...) et citer l'implication de la Région lors des prises de parole en interne et en externe (interviews, réunions publiques ...)**

**Date**

**Signature du Chef d'établissement**

**Nom Prénom**